

UNIVERSITÉ DE LA VILLE DE DEMAIN

portée par la Fondation Palladio



APPEL À CANDIDATURES 2025

ACTIONS COLLECTIVES

pour une ville bas carbone pour tous

CONTEXTE

Depuis 2020, L'Université de la Ville de Demain (UVD), portée par la Fondation Palladio, a vocation à diffuser largement une culture commune de coopération et d'innovation partagée afin d'affronter ensemble les défis urbains à venir et à faciliter le passage à l'Action Collective des acteurs de la ville.



Qu'est-ce qu'une Action Collective ?

Une Action Collective est « une initiative d'intérêt général à fort impact, qu'une coalition d'acteurs publics et/ou privés décide de mettre à l'échelle, sans attendre de changement législatif ni de nouveau financement public ».

Depuis près de 4 ans maintenant, ce sont près de 30 Actions Collectives qui ont été soutenues par l'UVD.

Pour ne citer que quelques exemples, elles ont permis de répondre à des enjeux aussi variés que :

- l'intensification des usages de mètres carrés bâtis,
- le déploiement de la géothermie de surface,
- la diffusion de la démarche Low-Tech dans les bâtiments,
- le déploiement de la filière hors-site,
- l'affectation de 20% des surfaces en pied d'immeuble de nouveaux projets tertiaires à l'ESS,
- la valorisation de la sobriété foncière,
- le booster des ENRR,
- ou encore les alliances foncières entre territoires etc.

Ce sont autant d'initiatives lancées ou accélérées par l'UVD qui donnent à voir la diversité de thèmes, d'échelles ou de défis que tentent de relever ces coalitions.



APPEL À CANDIDATURES

Face au succès rencontré par ce nouveau mode de coopération, l'Université de la Ville de Demain met en place un appel à candidatures afin de valoriser, évaluer et mieux accompagner les nouvelles Actions Collectives qui seront mises en avant lors du prochain **Sommet de l'UVD qui se tiendra les 12 et 13 juin 2025 à Versailles.**

L'objectif est de permettre à ces nouvelles coalitions d'être identifiées suffisamment en amont, d'être accompagnées dans leur phase de structuration, et enfin de sélectionner et mettre en valeur les propositions les plus aptes à générer un réel impact environnemental, social ou sociétal sur nos villes.

JURY DE SÉLECTION

Les candidatures devront répondre aux critères de sélection détaillés ci-dessous et seront examinées par **un jury co-présidé par :**

- **Emmanuelle Cosse,**

Vice-présidente de la Fondation Palladio, en charge de l'UVD.



- **François de Mazières,**

Maire de Versailles.



Ce jury, composé de personnalités issues de divers secteurs de la fabrique de la ville (foncières, aménageurs, architectes, promoteurs, etc.), se réunira le mercredi 30 avril 2025 à la Maison Palladio afin d'échanger avec les candidats et évaluer la portée de leurs initiatives.



CRITÈRES DE SÉLECTION ET PROCESSUS

Les projets doivent répondre aux critères suivants :

Candidats : Tout collectif d'acteurs de la ville qui souhaiteraient initier une Action Collective en mobilisant notamment les participants à l'UVD.

Thématiques : L'Action Collective doit être en lien avec le thème annuel porté par la Fondation Palladio, à savoir la notion d' "Habiter", au sens large de son acception, à savoir disposer d'un toit pour vivre, travailler, s'éduquer, commercer, produire, se retrouver... Les sujets abordés peuvent traiter, sans limitation ni exhaustivité :

- De la décarbonation, la transition énergétique, la sobriété, la gestion des diverses ressources, la nature en ville etc.,
- D'urbanisme, de transformation du parc bâti et d'évolution du métabolisme urbain,
- De participation citoyenne, d'implication des habitants et de tous les publics,
- Des infrastructures, de l'architecture ou l'aménagement, des mobilités,
- De l'évolution des usages, des modes de vie et des pratiques dans l'immobilier ou la ville,
- De cohésion sociale, d'inclusion, de la place de la culture, des arts et du patrimoine.

Portage collectif : L'Action Collective doit être portée par une coalition transversale d'au moins trois acteurs publics et/ou privés et/ou issus de la société civile.

Impact mesurable : L'Action Collective doit viser des résultats concrets en termes d'amélioration environnementale, sociale et sociétale. Elle doit se fixer des indicateurs clés de performance et un calendrier d'atteinte des objectifs énoncés à 12 et 24 mois.

Potentiel de réplcation : L'initiative doit être duplicable sur d'autres territoires ou par d'autres acteurs.

Intérêt général : L'Action Collective est proposée dans une démarche *open source* et doit bénéficier au plus grand nombre.



CRITÈRES DE SÉLECTION ET PROCESSUS

Modalités de candidature :

Les candidats doivent soumettre, **avant le 14 avril 2025, 20 heures**, un dossier au format PowerPoint, **en suivant le modèle fourni en annexe**, et complété avec les éléments suivants :

- Une description illustrée de l'Action Collective,
- Les objectifs poursuivis et les livrables attendus à court terme,
- La liste des partenaires impliqués et /ou envisagés,
- L'impact attendu et les indicateurs de réussite,
- L'organisation et la gouvernance visée,
- Les besoins identifiés,
- Une feuille de route.

Les candidats ont également la possibilité de joindre une vidéo pitch de 2 minutes maximum pour présenter leur Action Collective.

Calendrier :

- Lancement de l'appel à candidatures : 4 mars 2025
- **Date limite d'envoi des dossiers : 14 avril 2025 à 20h**
- Examen de la recevabilité des demandes : 14 avril au 25 avril 2025
- **Oral devant le jury : 30 avril 2025 de 11h30 à 17h à la Maison Palladio**
- Annonce des lauréats et remise des prix : 13 juin 2025, lors du Sommet

Critères d'évaluation :

Les projets seront examinés par un jury selon **cinq critères** :

- Innovation et originalité,
- Impact environnemental, social ou sociétal mesurable,
- Capacité à fédérer les parties prenantes,
- Faisabilité et potentiel de réplique,
- Durabilité financière.



MODALITÉS DE SOUTIEN DE LA FONDATION PALLADIO

Les lauréats bénéficieront notamment de :

- Un prix remis lors du Sommet de l'UVD en présence de la presse,
- Une mise en réseau avec d'autres acteurs et partenaires clés de l'écosystème Palladio,
- Une mise en visibilité via des relais médias et événements de présentation,
- La mise à disposition de la Maison Palladio afin d'organiser les réunions de travail, ateliers ou événements,
- Un accès à des terrains d'expérimentation dans des territoires partenaires ou des entreprises mécènes volontaires.

ENGAGEMENTS DES LAURÉATS

Les porteurs de projet s'engagent à :

- Assurer un compte rendu régulier de l'avancement du projet,
- Participer aux événements organisés par la Fondation Palladio,
- Intégrer la Fondation Palladio à la gouvernance de l'Action Collective en tant qu'observateur et soutien,
- Intégrer la Fondation Palladio et l'UVD dans l'ensemble de leurs communications et événements liés à l'Action Collective. Ces éléments seront précisés dans le protocole signé entre les porteurs de projets et la Fondation Palladio.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les dossiers devront être envoyés sous la forme d'un support de présentation PowerPoint, annexé au document, **avant la date limite du lundi 14 avril 2025, 20 heures**, à l'adresse suivante :

universiteville dedemain@fondationpalladio.fr

Deux ateliers préparatoires seront organisés en présentiel le mercredi 26 mars de 9h à 11h et en distanciel le mardi 1er avril de 14h à 15h pour rassembler les porteurs d'Actions Collectives. Lors de ces sessions, chaque porteur disposera de 2 à 3 minutes pour présenter son projet. Ces ateliers auront pour objectif de les accompagner dans leur préparation à l'oral et de les familiariser avec les attentes avant, pendant et après le Sommet.



À PROPOS DE LA FONDATION PALLADIO & DE L'UNIVERSITÉ DE LA VILLE DE DEMAIN

La Fondation Palladio

La Fondation Palladio a été créée en 2008 autour d'un de l'enjeu majeur du 21^e siècle qu'est la construction de la Ville. Abrisée par la Fondation de France, elle est un lieu singulier qui mobilise et rassemble tous secteurs et métiers concernés par la problématique immobilière et urbaine, les pouvoirs publics, le monde associatif, les chercheurs et les médias.

A travers ses deux piliers principaux : le Pôle Académique et l'Université de la Ville de Demain, pour que la Ville soit la plus humaine, durable et inclusive, la Fondation Palladio poursuit sa mission d'intérêt général en intervenant directement auprès des acteurs d'aujourd'hui et de demain, en créant les outils d'accompagnement nécessaires à l'engagement collectif (UVD), au soutien à la recherche (Bourses Palladio), à la prise de recul (Institut Palladio) et à l'anticipation (Connecteur innovation-recherche Palladio).

Grâce à ses 100 mécènes et ses partenaires, la Fondation veut créer les conditions pour que chaque acteur de la fabrique de la ville soit toujours plus en mesure de répondre aux grands défis actuels et à venir.

L'Université de la Ville de Demain

Portée par la Fondation Palladio depuis 2019, l'UVD est un mouvement qui vise à construire un mode inédit de coopération entre acteurs publics, acteurs privés et société civile en faveur d'une ville bas-carbone pour tous.

L'UVD poursuit trois grandes missions :

- Éclairer : L'UVD invite les grands experts français et internationaux à explorer les problématiques urbaines. Sur les questions de l'habitat, des mobilités, de l'énergie, etc., l'UVD donne les clés de compréhension de la ville.
- Agir : L'UVD est la plateforme d'accélération des "Actions Collectives" entre acteurs publics, acteurs privés et représentants de la société civile. Les Actions Collectives sont la marque de fabrique de l'UVD : elles consistent à initier, accélérer ou mettre à l'échelle des initiatives à fort impact social ou environnemental.
- Transformer : L'UVD a vocation à accélérer la transformation de territoires emblématiques des problématiques urbaines. Elle invite les acteurs de l'UVD à se déplacer sur le terrain - dans le cadre son Université *In Situ* - puis à intervenir concrètement pour en faire des lieux d'application des Actions Collectives. L'objectif ? Créer des laboratoires d'innovation urbaine.

Toutes ces parties prenantes se réunissent annuellement lors du Sommet de l'UVD. Elles ont signé en 2021, lors de la 1^{ère} édition, une charte d'engagement qui fonde ce nouveau mode de coopération. ([lien vers la charte](#))



ILS SOUTIENNENT LA FONDATION PALLADIO

ACTION LOGEMENT • ADI / Association des Directeurs Immobiliers • ALLIANCE ECONOMIE • AFIOLOG • AGENCE D'ARCHITECTURE BECHU & ASSOCIÉS • AIRE NOUVELLE - EQUANS • ALTANA PROMOTION • **ALTAREA** • APSYS • AREP • ARDIAN • ARTELIA • AXA IM ALTS • BATIPART • BAUMSCHLAGER EBERLE ARCHITEKTEN • **BNP PARIBAS REAL ESTATE** • BOUYGUES BÂTIMENT IDF • **BOUYGUES IMMOBILIER** • BUSINESS IMMO • BUREAU VERITAS • CBRE • CDC HABITAT • CDIF / Club des développeurs immobiliers et fonciers • CELSIUS ENERGY • CHARTIER DALIX • CITYNOVE GROUPE GALERIES LAFAYETTE • CLARIANE • COSY HOME • **COVIVIO** • DEVILLERS & ASSOCIES • EGIS • EIFFAGE IMMOBILIER • ENIA ARCHITECTES • EPF ÎLE-DE-FRANCE • EPRA / European Public Real Estate Association • ESPACES FERROVIAIRES • **EY** • FEI / Fédération des Entreprises Immobilières • FFB / Fédération Française du Bâtiment • FREO • FREY • GA SMART BUILDING • **GEICINA** • GENERALI REAL ESTATE FRENCH BRANCH • GOUDCHAUX ARCHITECTE & ASSOCIES • GRAND PARIS AMÉNAGEMENT • GRDF • GROUPAMA IMMOBILIER • GROUPE ADP / Aéroports de Paris • GROUPE BALAS • HERMES • HINES • HYVILO • **ICADE** • IMMO MOUSQUETAIRES • INGÉROP • INTERCONSTRUCTION • **KAUFMAN & BROAD** • KEA & PARTNERS • **KLÉPIERRE** • LA FRANÇAISE • LA POSTE IMMOBILIER • LÉON GROSSE • MAUD CAUBET ARCHITECTES • MÉTROPOLE DU GRAND PARIS • MYRIUM • OFI INVEST REAL ESTATE • PARIS LA DEFENSE • PCA-STREAM / Philippe Chiambaretta Architecte • PERIAL • PHEBUS ENERGY • PIMCO PRIME REAL ESTATE • PWC FRANCE • RDAI • RF STUDIO • RRED • RTE • S2T • SAGUEZ & PARTNERS • SAINT LOUIS EXECUTIVE SEARCH • SCAU • SCREEB • SEFRI-CIME • SFL / Société Foncière Lyonnaise • SNCF IMMOBILIER • SOCIÉTÉ DE LA TOUR EIFFEL • **SOCOTEC** • SOGARIS • SOGELYM DIXENCE • SPIE BATIGNOLLES • TELAMON • UGGC AVOCATS • **UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD** • VEOLIA • VINCI CONSTRUCTION FRANCE • VINCI IMMOBILIER

• **Fondateurs** • Mécènes

CONTACTS :

Axel Nevers

Directeur de l'UVD

Tel : 06 22 51 00 86

Mail : axel.nevers@universitevillededemain.com

Amélie Lafosse

Cheffe de projets pour l'UVD

Tel : 06 58 75 62 85

Mail : amelie.lafosse@fondationpalladio.fr



8 rue Favart
+33 (0)1 40 38 38 31
universitevillededemain@fondationpalladio.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE 2025

Actions Collectives pour une ville bas carbone pour tous

Nom de l'Action Collective :

Présentez en une phrase votre Action Collective :

Portée par :

POURQUOI

Constat
Problématique
Enjeux

QUOI

Définition de l'action collective

Objectifs attendus

Bénéfices attendus

Livrables à court terme

COMMENT

La liste des partenaires impliqués et /ou envisagés
L'impact attendu et les indicateurs de réussite
L'organisation et la gouvernance visée,
Les besoins identifiés
Une feuille de route